

6 Économie

Lutte contre la pêche illégale en mer

Un bateau de pêche arraisonné, son équipage aux arrêts !

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

La ministre de la Pêche et de la Mer avait prévenu les pêcheurs clandestins qui écumant la Zone économique de pêche gabonaise. Le gouvernement va être ferme. Des Chinois viennent de tomber dans les mailles de la brigade de surveillance de l'Agence des parcs nationaux. Des sanctions exemplaires devraient tomber !

INTRAÏTABLE sur les questions de pêche illicite qui prive les Gabonais du poisson capturé dans ses eaux maritimes, et l'Etat des recettes fiscales, la ministre de la Pêche et de la Mer, Prisca Koho Nlend s'est rendue



Photo : Innocent M'Badouma

Mme Prisca Koho Nlend (dos) expliquant à l'équipage de La Pasqua la panoplie des infractions et les peines encourues. Photo de droite : Le bateau immobilisé au large du Port-Môle, puis au large du Capal.

hier dimanche, à la mi-journée, à bord du navire La Pasqua. A bord également, trois Chinois et leurs six collaborateurs africains s'expriment en espagnol. La Pasqua a été arraisonnée, la veille, en pleine aire protégée marine, près de l'île Mbanié. Avec une cargaison de poissons.

Une mission exécutée par l'Unité de surveillance de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN).

Les indéclicats sont des récidivistes. C'est la quatrième fois que ce navire est pris la main dans le sac. En infraction. Comme ce fut le cas en 2016, en 2017 et en 2018. Années où l'équipage a été sommé de payer des amendes de 50 millions de francs CFA environ.

Cette fois, la ministre de la Pêche estime qu'il faut des sanctions dissuasives atteignant, si possible, la peine maximale de 300 millions de



Photo : Innocent M'Badouma

francs. Pour ce faire, le Premier ministre, Julien Nkoghe Békale, a été saisi hier à la mi-journée. Une commission interministérielle devrait se réunir urgemment aux fins de statuer sur la sanction adéquate.

En la matière, si la sanction provient d'une direction générale, l'amende ne peut dépasser 30 millions de francs. Lorsqu'un ministre de la Pêche intervient pour arraisonnement, la fourchette de

la sanction varie entre 30 et 100 millions de francs. C'est à l'appréciation discrétionnaire du ministre, après avis techniques sur des infractions de pêche constatées et du Code de pêche. Au-dessus de 100 millions de francs, il faut une commission interministérielle.

Mme Koho Nlend a indiqué aux indéclicats que le gouvernement gabonais respectera les droits de l'Homme en ce qui les concerne. Mais qu'ils

seront lourdement sanctionnés. « Si vous venez pêcher, malgré les amendes de 50 millions de francs antérieurement, c'est que les pénalités ne sont pas assez dissuasives, et que vous narguez ainsi les autorités et la justice gabonaises. Si vous voulez pêcher dans nos eaux, faites la demande de licence en bonne et due forme », a-t-elle expliqué.

Les techniciens estiment à 25 millions les recettes que La Pasqua engrange à chaque campagne de pêche lorsque ses cales sont pleines.

Le stock de poissons saisi hier va être distribué aux orphelinats de Libreville. Le navire de pêche a été conduit au large du Centre d'appui à la pêche artisanale (Capal), sis à Oloumi, pour les procédures judiciaires et pénales. Affaire à suivre.

Participation au 2e forum sur l'initiative " La Ceinture et la Route " /Entretien avec le Conseiller spécial du président de la République....

... Emmanuel Mba Allo : " Tout ce qui est fait avec la Chine est parfaitement maîtrisé, y compris le volet lié à la dette "

Propos recueillis par Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

Ancien ambassadeur du Gabon en Chine, conseiller spécial du président de la République, Emmanuel Mba Allo a participé au 2e Forum de l'initiative La Ceinture et la Route (FCR), où il a représenté le Gabon. L'Union l'a rencontré pour connaître les bénéfices attendus de cette participation du Gabon.

L'union : Conseiller spécial du président de la République, vous rentrez de Chine où vous avez pris part au deuxième Forum de l'Initiative "La Ceinture et la Route". Quelle a été la participation du Gabon ?

Emmanuel Mba Allo : Invité par la Chine, le Gabon a eu l'immense plaisir de participer à la deuxième édition du forum de l'Initiative "une Ceinture, une Route" pour la coopération internationale qui devient, au regard des attentes qu'il suscite, une référence mondiale. Le Forum comptait douze thématiques : coordination en matière de politiques, interconnexion des infrastructures, facilitations du commerce, intégration financière, compréhension mutuelle des Peuples, échanges entre think-thank, route de la probité, route numérique de la soie, route du dévelop-

pement, route de l'innovation, coopération entre collectivités locales, parcs industriels, zones de coopération économique et commerciale à l'étranger. Notre participation à ce grand événement intègre, à n'en point douter la volonté de nos deux pays, liés par un partenariat de coopération globale, de porter toujours plus haut le niveau de leurs relations bilatérales, surtout en cette année 2019, année du 45e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

Vous avez délivré une communication lors de votre participation. Peut-on en avoir le substrat ? Dans quel contexte avez-vous fait cette communication ?

- Intervenant à la thématique interconnexion des infrastructures, nous avons souligné que la coopération entre l'Afrique et la Chine dans le cadre de l'Initiative "une Ceinture, une Route" offre plus de ressources, de moyens, de marchés et d'espaces, et ouvre des perspectives plus diversifiées pour le développement de l'Afrique. Lors du troisième sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, les parties chinoise et africaine ont convenu d'associer étroitement l'Initiative "une Ceinture, une Route" à l'agenda 2063 de l'Union Africaine, et aux stratégies nationales de développement des pays africains. Par exemple, le



Photo : F. M. MOMBO

Emmanuel Mba Allo, conseiller spécial du président de la République lors de son intervention au Forum.

PSGE (Plan stratégique Gabon émergent, ndlr) pour le Gabon, de renforcer l'interconnexion en matière d'infrastructures, de commerce, de financement de l'industrialisation en Afrique, de sorte à donner de nouvelles impulsions à la coopération gagnant-gagnant et au développement partagé entre la Chine et l'Afrique.

Quelles opportunités de développement pour le Gabon dans le cadre des Nouvelles Routes de la soie ?

- Notre pays, avec ses atouts économiques indéniables (ressources naturelles) et géopolitiques (façade maritime dans le Golfe de Gui-

née, stabilité politique) vise d'être un hub sous-régional par lequel transitent les échanges commerciaux et industriels. La construction des ports en eau profonde à Port-Gentil et à Mayumba, dans le cadre de l'Initiative "une Ceinture, une Route", pourrait accélérer le développement du Gabon.

Le Gabon et la Chine ont des projets communs en cours, issus du premier forum. Qu'entend le Gabon tirer cette fois de sa deuxième participation à ce forum ?

- Le Gabon ayant signé le Memorandum of understanding (MOU), c'est-à-dire un "Protocole d'accord" sur les "Nouvelles Routes de la soie" avec la Chine en septembre 2018, nous avons l'assurance que l'Initiative "une Ceinture, une Route" se matérialisera en projets de développement à forte valeur ajoutée pour notre économie.

Le Fonds monétaire international (FMI) a attiré l'attention des pays africains sur les risques d'endettement vis-à-vis de la Chine. Quelle est la position du Gabon sur cette question de la dette ?

- Devant 39 chefs d'Etat et de Gouvernement, le Secrétaire général de l'Onu (Organisation des nations unies, ndlr) et la directrice générale du FMI, rassemblés à l'occasion du second forum des

"Nouvelles Routes de la soie, le 26 avril 2019 à Pékin, le président chinois, Xi Jinping, a promis davantage de transparence et des projets d'infrastructures viables, dissipant ainsi les craintes grandissantes suscitées par son projet de siècle qui aggraverait la dette des pays en développement. Concernant le Gabon, tout ce qui est fait avec la Chine est parfaitement maîtrisé, y compris le volet financier, notamment celui lié à la dette.

Vous le dites bien, le président Xi a appelé à la transparence, à des contrats équitables, à la lutte contre la corruption dans le cadre de cette initiative. Concernant les entreprises chinoises au Gabon, quelles sont les caractéristiques des partenariats qui structurent les relations Chine-Gabon ?

- La Chine, partenaire privilégié du Gabon, a toujours su l'accompagner dans son processus de développement, à travers la réalisation d'actions de grande envergure par les entreprises chinoises présentes dans le pays. Ces entreprises allient une forte technicité acquise en Chine, le plus grand marché au monde, à un indéniable sens de l'éthique dans leur fonctionnement. A cela s'ajoute un fort respect de l'environnement, comme l'exigent le Gabon et, plus largement, les lois et règlements de la République gabonaise.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/05/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING			DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	03/05/2019	5 550,15
USD	1,1212	1USD =	585,049	1 USD	607,569	DOW JONES	03/05/2019	26 525,46
CAD	1,5064	1CAD =	435,447	1 CAD	469,110	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 03 Mai 2019: 70,50		
JPY	125,0100	1JPY =	5,247	100 JPY	553,855			
GBP	0,8593	1GBP =	763,362	1 GBP	817,163			
CHF	1,1419	1CHF =	574,443	100 CHF	61 742,68			
ZAR	16,2178	1ZAR =	40,447	100 ZAR	4 279,31			
MAD	10,8146	1MAD =	60,655	1 MAD	64,04			
CNY	7,5508	1CNY =	86,873	1CNY	89,48			
KES	112,8600	1KES =	5,812	1KES	5,99			

CHANGEMENTS

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>